

DIALCO

INTERPHONIE 2 POINTS

SYSTEME DE COMMUNICATION INDEPENDANTE



RECOMMANDATIONS

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des «**É**quipements de **P**rotection **I**ndividuelle».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**
- Respecter la procédure d'accès toit de cabine.

Avant toutes manipulations des appareillages **ANEP**, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers **HORS TENSION**.



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

SOMMAIRE

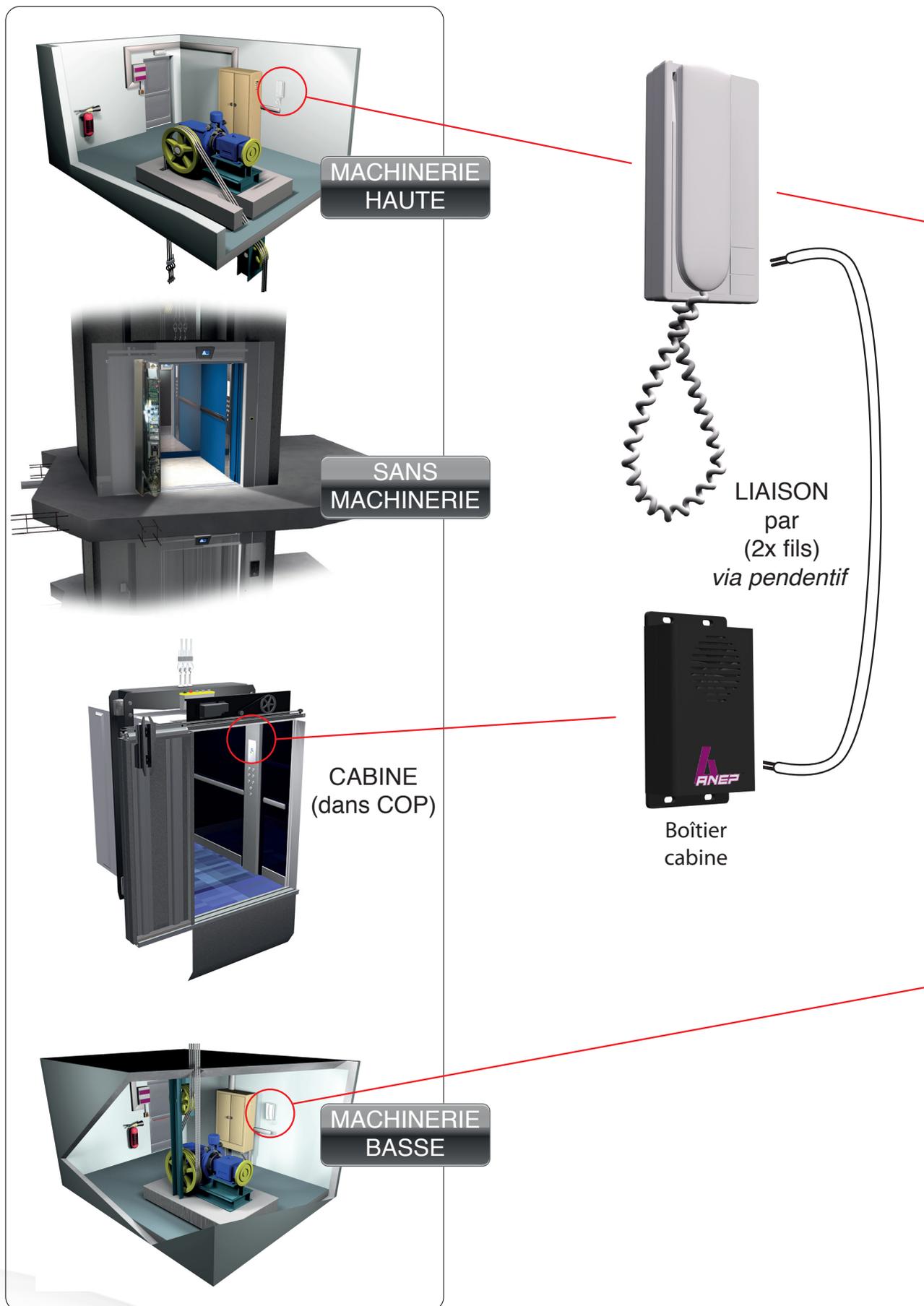
Sommaire	page 3
Contenu du pack	page 4
Principe d'Installation	page 5
Fixation du combiné	page 6
Fixation de la phonie cabine	page 7
Raccordement base combiné	page 8
Raccordement Phonie cabine	page 9
Utilisation	page 10
Garantie	page 11

CONTENU DU PACK

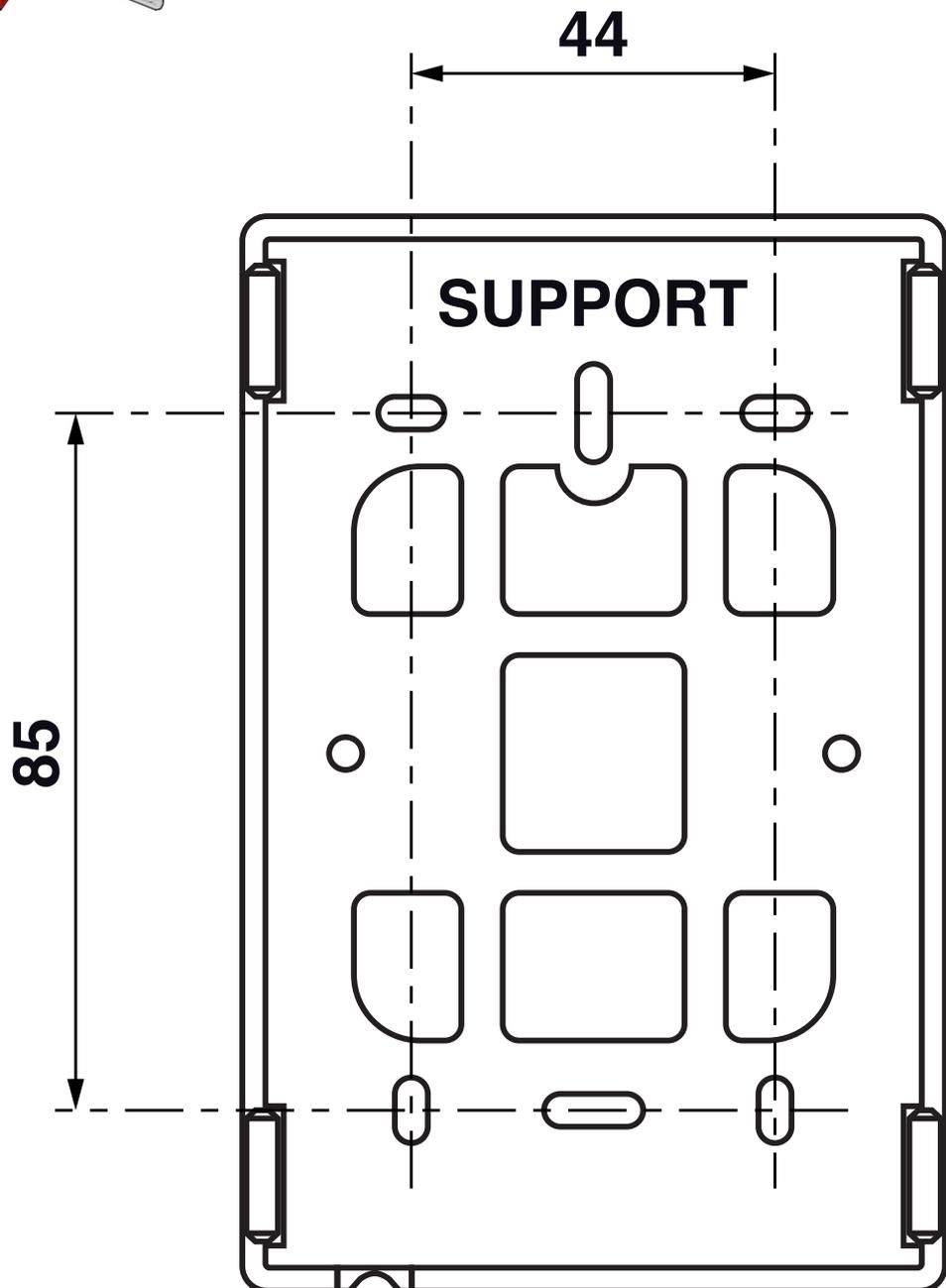
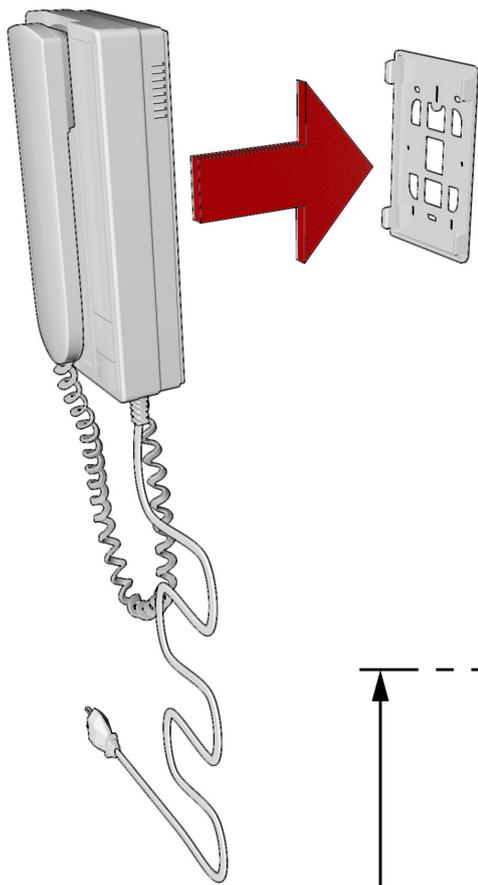
- **DIALCO** est une interphonie indépendante et autonome.
- Communication fonctionnant sur 2 fils.
- Base / combiné installée en machinerie, ou en manœuvre (pour asc type MRL)
- Boîtier phonie installé dans la cabine (boîte à boutons, faux plafond ou toit de cabine)



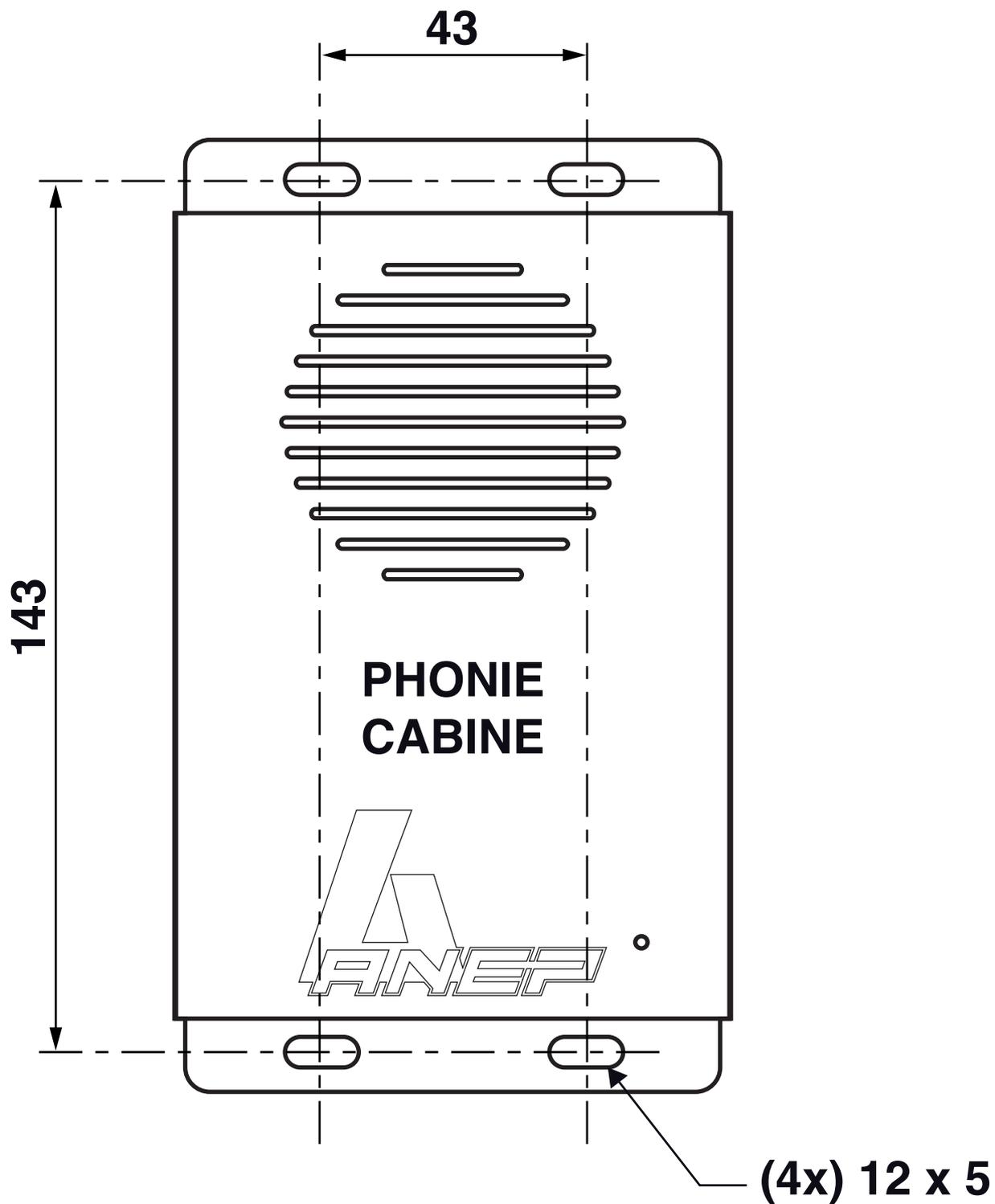
PRINCIPE D'INSTALLATION



FIXATION DU SUPPORT DU COMBINÉ

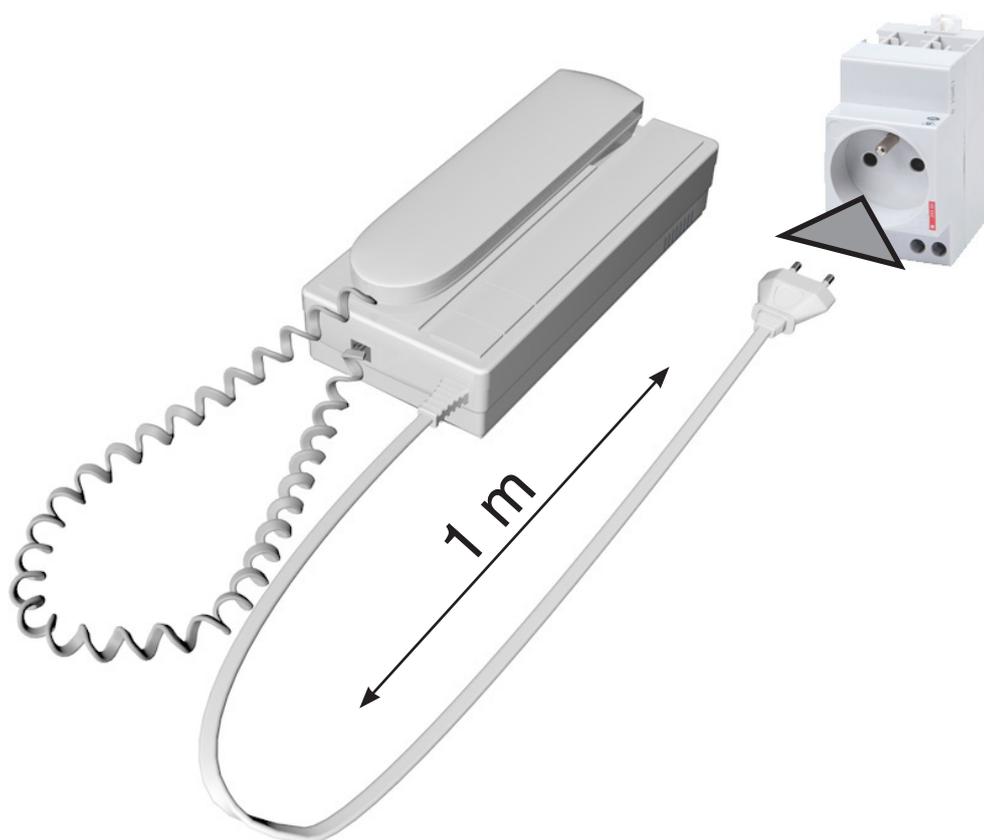


FIXATION DE LA PHONIE CABINE



RACCORDEMENT BASE COMBINÉ

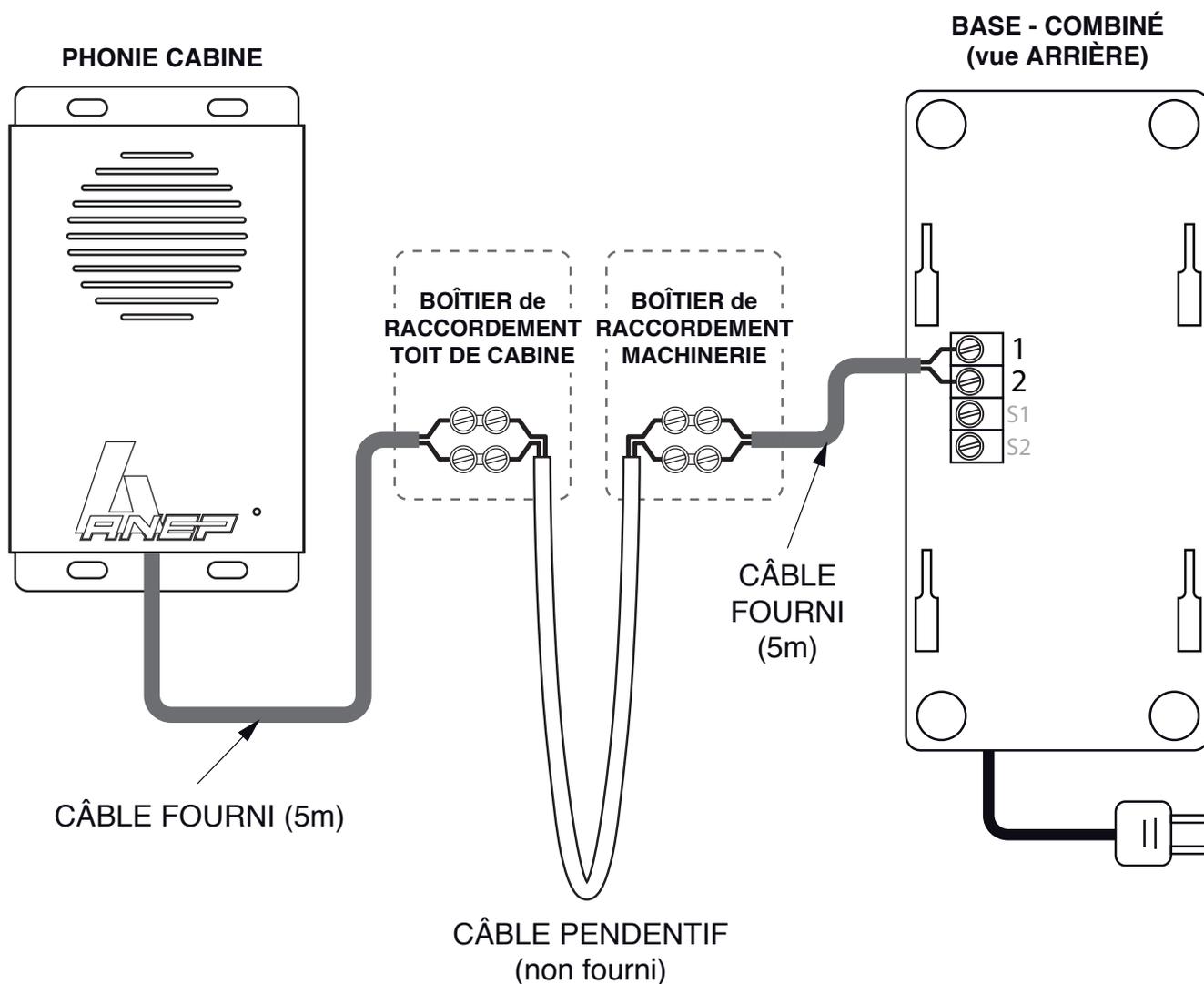
Brancher la base / combiné sur une prise secteur 230Vac



RACCORDEMENT PHONIE CABINE



AFIN D'ÉVITER TOUTE INTERFÉRENCES ET PERTURBATIONS LORS DE LA COMMUNICATION, IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UN CÂBLE PENDENTIF BLINDÉ ENTRE LA MACHINERIE ET LA CABINE.



UTILISATION

Décrocher le combiné pour parler.

Une communication bidirectionnelle avec la cabine est établie.



Raccrocher le combiné en fin de communication

La communication est automatiquement coupée.

GARANTIE

Indépendamment de la garantie légale dont il bénéficie, ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par **ANEP SAS**.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréées par **ANEP SAS**.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et au branchement, afin d'obtenir les meilleurs résultats et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.

LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 98 34 44



Site internet : www.anepstore.com